



SOCCKER



INSCRIPTION POUR LA SAISON ESTIVALE 2012

• JOUEURS • ARBITRES • ENTRAÎNEURS •

DATE : mardi 7 février et mardi 21 février 2012 de 18h30 à 20h30

ENDROIT : Centre de services de Masson-Angers (57 chemin Montréal, Gatineau)

OU

PAR LA POSTE en retournant le formulaire avec votre paiement au nom de l'Association de Soccer de Masson-Angers.

Le parent devra quand même venir nous rencontrer pour signer le bordereau d'affiliation.

Arbitres avant le 1^{er} mars 2012 • Joueurs(es) avant le 16 mars 2012 à l'A.S.M.A. C.P. 2424, Gatineau J8M 1K7

POLITIQUE D'INSCRIPTION 2012

1. Pour les catégories U8 à U18, les inscriptions seront toutes considérées sur la liste d'attente et un ensemble d'outils d'évaluation serviront aux entraîneurs afin qu'ils puissent déterminer les joueurs des équipes. Par conséquent, nous devons absolument avoir un entraîneur disponible afin de créer une équipe. Pour les joueurs qui ne seront pas choisis, un remboursement sera effectué.
2. En cas d'annulation de l'inscription avant le 1^{er} mai 2012, les coûts seront remboursés à l'exception des frais administratifs de 25\$. Après cette date, un remboursement partiel, selon les frais encourus par l'ASMA, pourra être accordé que pour des raisons de maladie/blessures ou d'un déménagement hors de la région.
3. Il y aura des frais supplémentaires de 25\$ pour les inscriptions reçues après le 16 mars 2012.
4. Frais additionnels de 25\$ pour un chèque sans provision.

Pour plus d'information visitez le www.soccer-masson-angers.com

DÉBUT DE SAISON : MAI 2012

Du lundi au jeudi seulement, sauf exception.

Enfant né en	Catégorie	Coût	COCHEZ
Du 1 ^{er} janvier 2007 au 30 avril 2008	U5	100\$	m
2006	U6	110\$	m
2005-2004	U8	125\$	m
2003-2002	U10	150\$	m
2001-2000	U12	150\$	m
1999-1998	U14	150\$	m
1997-1996	U16	150\$	m
1995-1994	U18	150\$	m
	Adulte	185\$	m

SESSION DE PHOTO OBLIGATOIRE

Pour tout joueur n'ayant pas joué à l'été 2011 et tout joueur nés dans les mois de mai, juin, juillet et août.

Le joueur doit se présenter lors de la séance d'inscription.

PASSEPORT (CARTE D'IDENTITÉ)

Si vous avez joué à l'été 2011, apportez le passeport (carte d'identité) avec le formulaire d'inscription lors de la soirée d'inscription.

POUR PASSEPORTS PERDUS

Veillez vous présenter à l'ARSO
98, boul. St-Joseph, Gatineau.
Prévoir des coûts.

Prendre note qu'il est possible qu'une photo des joueurs apparaisse sur notre site internet et que l'ASMA est tenu de remettre les coordonnées de chaque joueur à la Ville de Gatineau.

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Joueur / Joueuse :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____ Âge : _____ Sexe : _____
Année Mois Jour

Parent / Tuteur :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. Rés. : _____ Tél. Bur. : _____

Courriel : _____

PAIEMENT : Chèque au nom de l'ASMA _____ \$ Comptant _____ \$

L'ASMA a un besoin urgent d'entraîneurs, assistant-entraîneurs, arbitres et membres du CA

Je désire m'impliquer comme _____ pour la saison estivale 2012.

Nom : _____ Tél. : _____

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Pour plus d'information visitez le www.soccer-masson-angers.com